

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le vendredi 25 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

MM. BOURGEOIS, RAGU, Mme BORDE, M. MEUNIER, Mme DAILLY, M. BARRIER, Mme BATREAU, M. PETIT, Mme CORMON, M. GUERIN, M. JABAUD, Mmes BERIGAUT, C. RICHARD, AOUT, MM. SOMME, JACSON, JUARROS, Mme SAFORCADA, M. BERGER, Mme MERICI, Mme BOUFFENY, M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mmes BERGER-JUBIN, DAMON, M. GAUTRELET.

**POUVOIRS :**

M. HERVOIR à M. GLEYZE

**SECRETARE DE SEANCE :**

Mme BATREAU

**ABSENT :**

Mme IMIOLEK

\*\*\*\*\*

M. BOURGEOIS indique qu'une demande de modification concernant le procès verbal du 26 juin a été présentée par Monsieur GLEYZE. En effet, une erreur de terme apparaît dans le rapport d'activité des services de l'eau et de l'assainissement, puisqu'il s'agit de forages et non de puits dans la description des moyens de production. M. GLEYZE demande également des explications quant à la façon de consigner les votes, certaines délibérations faisant apparaître les noms des conseillers municipaux et d'autres non. M. BOURGEOIS explique qu'il peut arriver qu'en fonction de la nature du point débattu, les votes peuvent être anonymes voire à bulletins secrets.

N'ayant pas reçu d'autres demandes de modification, le procès verbal est déclaré adopté.

Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires